

# Cartes d'étudiant multi-services

Cartes multi-services pour les étudiants du campus de Saint-Étienne

## Cartes multi-services pour les étudiants du campus de Saint-Étienne

Suite à un partenariat avec l'Université de Lyon (UdL), les étudiants (ICM, Masters, Doctorants, ...) situés sur la campus de Saint-Étienne bénéficient depuis cette année d'un carte étudiant officielle.

Ces cartes multi-services donnent accès :

- aux services **IZLY**, un système de paiement accessible dans les lieux de restauration des CROUS, gérant d'autres services et prestations des CROUS (photocopies, distributeurs automatiques, laveries, sites de commande en ligne du CROUS ou d'autres établissements de l'Enseignement Supérieur (bientôt, S-money permettra de payer dans de nombreuses enseignes partenaires). Un mail d'activation est envoyé automatiquement à chaque porteur de carte. cf. <http://www.izly.fr/>
- aux bâtiments et salles de cours de Saint-Étienne et Gardanne (sauf pour les doctorants).
- aux bibliothèques universitaires du réseau **BRISE** via un code barre bibliothèque à faire activer au SCIDEM
- aux copieurs multi-fonctions de l'école après avoir saisi une première fois son code PUK récupéré via [le portail](#) (Onglet Mes Information).
- aux services de sports **SUAPS**



### POUR LES ELEVES :

La carte vous est remise dans un étui avec une corde. Elle doit impérativement être portée visiblement dans les locaux de l'école



### POUR LES DOCTORANTS :

Ces cartes d'étudiants sont également remises aux doctorants situés sur le campus de Saint-Étienne. Pour des raisons de sécurité, elles ne donnent aucun droits d'accès aux locaux de l'école.



**L'accès aux locaux se fait à l'aide d'une carte anonymisée, à ne pas conserver avec la carte d'étudiant. C'est cette dernière carte qui doit être portée de façon apparente dans les locaux**

Cartes multi-services pour les étudiants du campus Georges Charpak Provence

## **Cartes multi-services pour les étudiants du campus Georges Charpak Provence**

Suite à un partenariat avec Aix Marseille Université (AMU), les étudiants (ISMIN, Masters, Doctorants, ...) situés sur la campus Georges Charpak Provence bénéficient depuis cette année d'un carte étudiant officielle.

Ces cartes multi-services donnent accès :

- aux services **IZLY**, un système de paiement accessible dans les lieux de restauration des CROUS, gérant d'autres services et prestations des CROUS (photocopies, distributeurs automatiques, laveries, sites de commande en ligne du CROUS ou d'autres établissements de l'Enseignement Supérieur (bientôt, S-money permettra de payer dans de nombreuses enseignes partenaires). Un mail d'activation est envoyé automatiquement à chaque porteur de carte. cf. <http://www.izly.fr/>
- aux copieurs multi-fonctions de l'école après avoir saisi une première fois son code PUK récupéré via [le portail](#) (Onglet Mes Information).
- aux services [Sports Aix-Marseille Université](#)



### **POUR LES ELEVES :**

**La carte vous est remise dans un étui avec une corde. Elle doit impérativement être portée visiblement dans les locaux de l'école. C'est Aix-Marseille Université qui imprime les cartes d'étudiant. Elles ne sont pas encore "liées" avec notre contrôle d'accès. Pour accéder aux locaux, vous devez vous munir de la carte "anonymisée" remise en début d'année.**

**POUR LES DOCTORANTS :**

Ces cartes d'étudiants sont également remises aux doctorants situés sur le campus de Saint-Étienne. Pour des raisons de sécurité, elles ne donnent aucun droits d'accès aux locaux de l'école.

L'accès aux locaux se fait à l'aide d'une carte anonymisée, à ne pas conserver avec la carte d'étudiant. C'est cette dernière carte qui doit être portée de façon apparente dans les locaux

**Foire aux questions****Foire aux questions****Comment s'effectue la délivrance de la carte ?**

- A Saint-Étienne, la carte multi-services est délivrée par les services techniques au moment de la prise de la photo
- A Gardanne, la carte muti-services est transmise par l'AMU et ensuite remise aux étudiants

**Qu'elle est la durée de vie de la carte ?**

Vous conservez la même carte pendant toutes vos études à l'EMSE !

× **Vous conservez la même carte pendant toutes vos études à l'EMSE !**

La carte multi-services a une durée de validité scolaire qui est précisée par l'étiquette hologramme apposée au recto.

Les années suivantes, il vous sera délivré un nouvel hologramme à apposer sur la carte en remplacement du précédent. Il n'y a pas de durée de validité monétique liée au porte-monnaie **IZLY**.

**Que faire en cas de perte ou vol ?**

Vous devez vous adresser à la Direction de la Formation

× **ATTENTION à Gardanne, la carte étant émise par l'AMU il faudra du temps pour la refaire...**

Si votre carte embarque des droits d'accès EMSE, vous devez de suite vous rendre sur **SESAME** pour la déclarer perdue

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ressources/infos-pratiques/carte-multiservices/foire-aux-questions.html>

From:  
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/> - DOC

Permanent link:  
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/doku.php?id=eleves:cartesmultiservices&rev=1541781735>

Last update: **09/11/2018 17:42**

